

Toulouse, le 20 septembre 2019

Un reportage télé est prévu ce jour au CDiF de Toulouse-Rangueil dans le cadre d'un sujet sur la taxe foncière, et notamment pour expliquer et valoriser nos travaux en matière de détermination et d'actualisation des valeurs locatives des locaux d'habitation.

Voilà maintenant deux ans que notre gouvernement promet l'exonération de la Taxe d'Habitation (TH) pour 80% des redevables entre 2018 et 2020. C'est un dégrèvement progressif jusqu'à une sortie totale en 2020, à raison d'un tiers par an. Aujourd'hui, le gouvernement recule cette sortie totale à 2022.

Les collectivités locales bénéficient des impôts directs locaux, dus par les entreprises (Contribution Économique Territoriale -CET- par exemple) et par les ménages (dont la TH et la Taxe Foncière).

Les dotations de l'État ont diminué de 11Md€ entre 2014 et 2017. La suppression de la Taxe Professionnelle remplacée par la Contribution Économique Territoriale a produit une perte qui a pu être estimée à 7Md€ par an en rythme de croisière.

La TH représente 27,36 % du global des impôts locaux en 2015. Moins de TH, c'est moins de financement.

**Aujourd'hui la TH est injuste au regard de l'obsolescence des bases locatives et joue mal son rôle. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique, entre autre :**

- **La pérennité de la TH, en la rendant plus juste par intégration des revenus dans son calcul** (moitié revenus, moitié base cadastrale) **et par la révision des valeurs locatives cadastrales** (avec les moyens nécessaires dans des centres des impôts fonciers de pleine compétence).
- **Une intégration de critères sociaux et environnementaux dans la Contribution Économique Territoriale** (pour augmenter les ressources et responsabiliser les entreprises).
- **L'arrêt des baisses et du gel des dotations de l'État**, qui doit reprendre en charge des compétences locales, en rompant avec les politiques budgétaires d'austérité.
- **Un système de péréquation plus efficace** afin de réduire les inégalités entre les territoires.

**Aussi la destruction de la DGFIP est « en marche ».**

Toutes nos missions sont sur la sellette, au cas particulier la mission topographique (volonté de transfert vers l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). **La réévaluation du plan cadastral a déjà coûté tant d'argent et cette mission pourrait être purement et simplement abandonnée !**

Pour la CGT, il est indispensable d'affirmer son opposition à une réforme du Cadastre conduisant à un abandon de mission de Service Public.

Avec le nouveau réseau de proximité ( plan Darmanin), les suppressions d'emplois (premières estimations à 4 900 sur trois ans à la DGFIP) impactant les quelques services de pleine

compétence qui subsisteraient vont accélérer la destruction pure et simple de tout le réseau et des missions.

**Les agents de la DGFIP ont bien compris ce qui est en train de se jouer dans notre secteur professionnel, en lien avec l'avenir de tous les services publics : le 16 septembre, 36 % des agents ont été en grève et dans l'action, 27 départements ont affiché des taux supérieurs à 50 %, 28 supérieurs à 40 %, et dans plus d'une dizaine d'entre eux, les agents réunis en assemblées générales ont décidé de reconduire la grève. Les actions sous diverses formes continues sur l'ensemble du territoire.**

La CGT s'oppose à la nouvelle organisation territoriale des services, à la disparition du numéraire à la DGFIP, à la substitution des accueils de proximité au profit de l'accueil sur rendez-vous, aux fermetures des trésoreries, à l'industrialisation des tâches dans des usines fiscales, au transfert de tous les pouvoirs à des directeurs locaux omnipotents, et bien sûr et avant tout aux suppressions d'emplois à la DGFIP.

Les agents du site de Ranguel se réunissent ce jour à 13h en assemblée générale afin de décider des suites de l'action.

### **Contacts Presse :**

**Jean-Marc SERVEL (31) 06 81 60 89 03**

**Estelle MOLLO-GENE (31) 06 19 69 66 37**

**Fanny DE COSTER (secrétaire nationale) 06 32 08 28 36**